

QUESTION ORALE CONCERNANT LES MODALITES DE RECYCLAGE DES BIO DECHETS DANS  
L'ARRONDISSEMENT  
PRESENTEE EN CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 13 MAI 2024

- Considérant la loi du 10 février 2020 « contre le gaspillage et pour l'économie circulaire » et la modification qu'elle a apportée à l'article L541-21-1 du code de l'environnement

-Considérant que cette évolution législative a imposé aux collectivités territoriales de mettre en place, depuis le 31 décembre 2023, un tri à la source des bio-déchets, tri à accompagner soit d'une valorisation sur place, au moyen de composteurs individuels ou collectifs notamment, soit d'une collecte séparée permettant d'organiser la valorisation des dits-déchets par des filières spécialisées

-Considérant que début 2024 il n'existait que deux points de collecte « gratuits » (l'accès au point de compostage du jardin partagé du square Ozanam étant soumis à cotisation )de ces déchets pour les habitants de notre arrondissement (un premier sur le marché du boulevard Raspail, un second à proximité immédiate du Marché alimentaire Saint-Germain)

-Considérant que la ville de Paris a décidé de compléter les dispositifs de tri dans l'espace public avec des bornes dédiées à la collecte des déchets alimentaires prévues à cet effet sur l'espace public de sorte que il soit possible de déposer ses déchets alimentaires « à moins de 3 minutes à pied de son domicile »

-Considérant que notamment au cours de l'année 2024, tous les Trilib' seront ainsi équipés d'un nouveau module spécifiquement conçu pour accueillir les déchets alimentaires afin de garantir une solution de tri à la source au plus près de chez vous.

## Antoinette Kis demande à Monsieur le Maire du 6e

-Confirmation du calendrier de déploiement prévu début juillet 2024des nouveaux modules de Trilib avec module spécifique de collecte des déchets alimentaires comme vu sur le site Paris.fr

-Confirmation du prévisionnel suivant comme vu sur le site Paris.fr

0 point de collecte pour le quartier Saint-Germain des Prés

3 points de collecte pour le quartier Rennes (Trilib 18 rue Guynemer plus les deux points de collecte du marché Raspail)

2 points de collecte pour le quartier Notre-Dame-des-Champs (Trilib 12 avenue de l'Observatoire et Trilib 112 rue Notre Dame des Champs)

1 point de collecte pour le quartier Odéon (rue Saint Félibien)

1 point de collecte pour le quartier Saint-Placide (Trilib 5 rue Saint-Placide)

1 point de collecte pour le quartier Monnaie (Trilib 15 rue Hautefeuille)

-Quelles actions sont prévues pour augmenter l'offre de points de recyclage des bio-déchets dans chacun des 6 quartiers de l'arrondissement afin d'atteindre l'objectif affiché de point de collecte à moins de 3 minutes à pied de son domicile

Quelles actions de pédagogie et de sensibilisation vont être entreprises par la mairie pour sensibiliser les habitants à ces nouveaux points de collecte ?